

RAPPEL : L'engagement selon un forfait global n'est possible que pour une production télévision de niveaux E et F. Dans le niveau E, le forfait global n'est possible que pour la portion « studio » du travail (voir articles 21.05 et 8.13).

**FORMULAIRE DE CONTRAT
CONCEPTEUR ARTISTIQUE OU DIRECTEUR ARTISTIQUE
FORFAIT GLOBAL**

(CONTRAT RÉGIPAR L'ENTENTE COLLECTIVE APFTQ ET CQGCR EN VIGUEUR LE 1^{ER} OCTOBRE 2007)

N° CONTRAT :

<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>(nom et adresse de l'artiste)</p> <p>Le cas échéant, société ou personne morale qui fournit les services de l'artiste :</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>(nom et adresse)</p> <p>Ci-après appelé « l'artiste »</p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>(nom et adresse de la compagnie de production)</p> <p>Représentant :</p> <p>_____</p> <p>Ci-après appelé « le producteur »</p>
--	--

Si le producteur n'est pas membre de l'APFTQ, avant de signer le contrat, il doit compléter la lettre d'adhésion apparaissant à l'Annexe 5 de l'entente collective et acquitter les frais d'utilisation prévus à l'article 16.01 de l'entente collective (art. 2.04)

Membre : CQGCR et/ou DGC N° de membre : _____ Non-membre CQGCR ou DGC

N° d'assurance sociale : _____

Assujettissement TPS et TVQ : oui N° TPS : _____ N° TVQ : _____

non

Si l'artiste fournit ses services au moyen d'une société ou personne morale, n° CSST : _____

1. FONCTION : Concepteur artistique

Directeur artistique

2. PRODUCTION

Titre : _____

Nature : Téléfilm

Série 1 heure de _____ épisodes

Série _ heure de _____ épisodes

Minisérie de _____ heures

Œuvre unique télé : 1 heure _ heure

Production dont le premier marché d'exploitation est le marché vidéo (« direct to video »)

Budget total : _____ \$ Budget par épisode ou par heure, le cas échéant : _____ \$

Note : Encas de changement de ce budget entre la signature de ce contrat et le premier jour de tournage, le budget indiqué conformément à l'article 5.03 de l'entente collective prévaut.

Niveau de budget (art. 21) : _____

INITIALES : _____

COPIES : ARTISTE, PRODUCTEUR, CQGCR, APFTQ

Page 1 sur 3

3. RÉMUNÉRATION DE L'ARTISTE

Forfait global négocié : _____ \$

S'il y a lieu, taux de rémunération quotidien négocié pour services additionnels (art. 8.19) : _____ \$

4. DATE DU DÉBUT DES SERVICES : _____

5. BUDGET ALLOUÉ À L'ARTISTE POUR LE TRAVAIL CONFIRMÉ (art. 8.14 b): _____ \$

6. DATE À PARTIR DE LAQUELLE LES RESSOURCES NÉCESSAIRES À L'ACCOMPLISSEMENT DE LA PRESTATION DE SERVICES SONT DISPONIBLES (art. 8.14 b): _____

7. DÉCORS COMMANDÉS : Nombre total : _____

Identification

Date(s) et lieu de livraison

Décor n° 1 : _____

Décor n° 2 : _____

Décor n° 3 : _____

Décor n° 4 : _____

Décor n° 5 : _____

Décor n° 6 : _____

Note : Si plus de décors sont commandés, utiliser l'annexe

Personne habilitée à accepter / refuser les décors : _____

8. ÉCHÉANCIER DE PAIEMENT (utiliser les lignes nécessaires) :

Date / Moment

Montant

À la signature du contrat _____ \$ (au moins 10% du forfait global négocié)

À l'acceptation des dessins, maquettes, croquis _____ \$ (au moins 20% du forfait global négocié)

_____ \$

_____ \$

_____ \$

À l'acceptation du travail terminé _____ \$ (au plus 15% du forfait global négocié)

Note : Si plus de lignes sont nécessaires, utiliser l'annexe

9. AUTOMOBILE (art. 12.02) : Le producteur loue le véhicule de l'artiste
 Le producteur fournit le véhicule

10. MENTION AU GÉNÉRIQUE (cocher la mention convenue) :

Pour le concepteur artistique :

Titre

Nom ou pseudonyme

- Conception artistique par _____
- Concepteur artistique _____
- Production Design by _____
- Production Designer _____

Pour le directeur artistique :

Titre

Nom ou pseudonyme

- Direction artistique par _____
- Directeur artistique _____
- Art Direction by _____
- Art Director _____

11. CONDITIONS PARTICULIÈRES (le cas échéant) (Voir, par exemple l'article 8.08 de l'entente collective) :

Note : Si plus de lignes sont nécessaires, utiliser l'annexe

Les parties reconnaissent que l'entente collective APFTQ – COGCR en vigueur est incorporée au présent contrat pour en faire partie intégrante.

En foi de quoi les parties ont signé :

À _____ ce _____ À _____ ce _____

Nom de l'artiste (en lettres moulées)

Nom du producteur (en lettres moulées)

Signature de l'artiste

Signature du producteur

(L'artiste intervient personnellement afin de prendre connaissance, de s'en déclarer satisfait et de s'engager à respecter les déclarations et garanties et à exécuter personnellement les obligations qui incombent à l'artiste en vertu du présent contrat et de l'entente collective APFTQ/COGCR)

INITIALES : _____

COPIES : ARTISTE, PRODUCTEUR, COGCR, APFTQ

Page 3 sur 3

3. ANNEXE AU CONTRAT

(CONTRAT RÉGÉ PAR L'ENTENTE COLLECTIVE APFTQ ET CQGCR EN VIGUEUR LE 1^{er} OCTOBRE 2007)

N^o CONTRAT :

<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>(nom et adresse de l'artiste)</p> <p>Le cas échéant, société ou personne morale qui fournit les services de l'artiste : _____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>(nom et adresse)</p> <p>Ci-après appelé « l'artiste »</p>	<p>_____</p> <p>_____</p> <p>_____</p> <p>(nom et adresse de la compagnie de production)</p> <p>Représentant : _____</p> <p>_____</p> <p>Ci-après appelé « le producteur »</p>
--	--

Si le producteur n'est pas membre de l'APFTQ, avant de signer le contrat, il doit compléter la lettre d'adhésion apparaissant à l'Annexe 5 de l'entente collective et acquitter les frais d'utilisation prévus à l'article 16.01 de l'entente collective (art. 2.04)

Membre : CQGCR et/ou DGC N^o de membre : _____ Non-membre CQGCR ou DGC

N^o d'assurance sociale : _____

Assujettissement TPS et TVQ : oui N^o TPS : _____ N^o TVQ : _____
 non

Si l'artiste fournit ses services au moyen d'une société ou personne morale, n^o CSST : _____

Conditions particulières ou supplémentaires : _____

Les parties reconnaissent que l'entente collective APFTQ – CQGCR en vigueur est incorporée au présent contrat pour en faire partie intégrante.

En foi de quoi les parties ont signé :
À _____ ce _____

Nom de l'artiste (en lettres moulées)

Nom du producteur (en lettres moulées)

Signature de l'artiste

Signature du producteur

(L'artiste intervient personnellement afin de prendre connaissance, de s'en déclarer satisfait et de s'engager à respecter les déclarations et garanties et à exécuter personnellement les obligations qui incombent à l'artiste en vertu du présent contrat et de l'entente collective APFTQ/CQGCR)

INITIALES : _____

COPIES : ARTISTE, PRODUCTEUR, CQGCR, APFTQ

Page 1 sur 1